

N°134  
JANV  
2009

# Sassenage

en pages

[www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)



Sassenage



## Aménagement

De nouveaux contours, géographiques mais pas seulement, se profilent pour la plaine de l'Argentière. On parle désormais des « Portes du Vercors »...



**Tourisme**  
Service dédié pour actions globales  
P. 12



**Conseils de secteur**  
Des Sassenageois « emballés » !  
P. 13



**Pipeline**  
Les dernières mauvaises nouvelles...  
P. 14



## Sassenage en pages

Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 134 janvier 2009

**Rédaction :** Hôtel de ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
0 810 038 360\*

**Directeur de la publication :**

Christian Coigné

**Rédactrice en chef :**

Géraldine Ferronato-Sgarra

**Conception graphique :**

Duilio Cusani, service communication

**Rédaction :**

Christelle Bingert, Géraldine Ferronato-Sgarra,

Nathalie Monnet, Michelle Petrizelli

**Impression :** Imprimerie des Deux-Ponts

**Photos :**

Michelle Petrizelli, Service communication, DR

**Mise en page :**

Duilio Cusani, Géraldine Ferronato-Sgarra,

Nathalie Monnet, Michelle Petrizelli

**Distribution :**

Mairie de Sassenage

Tirage : 5 200 exemplaires

Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070

Imprimé sur papier certifié PEFC,  
issu des forêts gérées durablement

**Mairie**

1, place de la Libération

BP 31 - 38360 Sassenage

Tél. : 0 810 038 360

Fax : 04 76 53 52 17

Mél : [mairie@sassenage.fr](mailto:mairie@sassenage.fr)

Site internet : [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)

Ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 18h, le vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Etat civil : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,  
le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Permanence le samedi matin de 8h30 à 11h30.

**Le Maire en direct**

mél : [ccoigne@sassenage.fr](mailto:ccoigne@sassenage.fr)

secrétariat du maire, 04 76 27 85 36

secrétariat des élus, 04 76 27 48 63

**Centre technique municipal**

4, rue Pierre de Coubertin

• **Services techniques**

Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h

et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h.

Fax : 04 76 26 85 65

• **Urbanisme**

Ouvert au public le lundi de 8h à 12h et de

13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 12h.

Fax : 04 76 26 85 65

**Police municipale**

Place de la Libération

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h

à 20h, et les samedis de 8h à 12h.

Tél. : 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88

Un seul numéro de téléphone pour  
joindre les services de l'état civil,  
scolaire, culturel, des sports,  
enfance-éducation, techniques,  
urbanisme et CCAS :

**N°Azur 0 810 038 360**

PRIX APPEL LOCAL

## ► Edito

**S**'il est une actualité incontournable, c'est bien la présentation des vœux. Ainsi, avant d'entrer dans le vif des dossiers et animations qui rythment ce début d'année, la rédaction vous souhaite une année 2009 à la hauteur des attentes que vous avez de la collectivité, notamment en matière de démocratie de proximité, avec des conseils de secteur en ordre de marche — voir l'article « La démocratie avance ! » en page 13 —, ou encore sur le plan du développement durable avec une année marquant le lancement concret de l'Agenda 21 (lire, en page 11, la délibération adoptée en conseil municipal du 20 novembre).

Du côté des « gros » dossiers, découvrez, des pages 6 à 9, « De l'Argentière aux Portes du Vercors », consacré à l'aménagement des Portes du Vercors, le nouveau nom avec lequel il va falloir vous familiariser pour mieux appréhender les contours élargis de la plaine de l'Argentière. Zoom sur ce projet majeur d'aménagement du territoire et de développement économique voué à propulser Sassenage à la proue des enjeux intercommunaux...

Autres sujets éminemment actuels, l'antenne-relais SFR, la fameuse, mais aussi la suite de l'affaire au long cours du Hameau de Présine, ou encore le pipeline et les dernières nouvelles de la préfecture sur les mesures de sécurisation. Autant d'articles à retrouver dans la rubrique « Proximité ».

Du côté de l'animation, attardez-vous sur l'article « Parler équitable, c'est possible ! » pour découvrir, le 15 janvier, cette langue universelle qu'est l'espéranto.

D'ici là, ouvrez-vous aux gens qui vous entourent et partagez avec eux la chaleur de cette nouvelle année.

Avec la nouvelle année justement, voici venu le temps des bonnes résolutions. Crise oblige, Sassenage souhaite montrer l'exemple. Ainsi, monsieur le maire a décidé de rogner sur le budget réception à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux afin d'en réduire le coût de moitié. Mais rien de moins côté convivialité, et c'est bien là l'essentiel ! Rendez-vous le 9 janvier...

Meilleurs vœux à tous,

La rédaction



### ◀ VOITURES DE FILLES !

A l'initiative de l'ancien pilote automobile Bob Neyret, rejoint par quelques entrepreneurs, l'équipe féminine du Rugby Sassenage Isère dispose depuis le 22 novembre de huit Fiat 500 rose. Les déplacements des Amazones ne passent plus inaperçus !





**Art vocal.** Quand Sassenage montre la « voix » !

# Notre corps-instrument

**Marie-Martine Villemin-Marc, professeur de chant à l'école de musique Alfred Gaillard depuis plus de vingt ans, vient de sortir « Enseigner et pratiquer le chant », un livre co-écrit avec le Dr Noureddine Bouati sur l'enseignement et la pratique du chant. Un ouvrage qui met par écrit tout un cheminement de vie.**

**M**arie-Martine, bien connue sur Sassenage, est fortement appréciée pour son investissement et son analyse aigüe dans sa fonction d'enseignante de chant, formation et éveil musical. Elle possède surtout un réel don à transmettre le plaisir de chanter. Dès l'âge de dix ans, elle découvre le pouvoir de la voix, mais à cette époque, elle ne se doute pas encore qu'elle ferait du chant et encore moins qu'elle l'enseignerait un jour ! En effet, à l'église, lieu qu'elle aime retrouver de par l'ambiance, l'odeur de l'encens et la résonnance, elle lit des textes pendant certaines cérémonies, et c'est alors qu'en parlant elle découvre que sa voix a une influence sur l'oratoire, et que le silence s'impose naturellement. A quinze ans, elle entre au conservatoire de Grenoble dans la classe de chant de Jean Thibert, qu'elle accompagne parfois en jury. Ces expériences ont fait naître, d'après Marie-Martine, le cheminement de sa pédagogie d'aujourd'hui.

*« Savoir construire un violon ne veut pas dire savoir en jouer »*

et au Luxembourg, et a élevé ses trois enfants. Après son divorce et son retour en France, s'en suit une période de galère, RMIste avec ses enfants, elle effectue alors des petites interventions dans des écoles de musique de l'agglomération, et notamment à Sassenage où elle organise et met en scène plusieurs spectacles au Théâtre en Rond.

Aujourd'hui, avec un vrai statut de professeur de chant, elle est membre de l'association française des professeurs de chant pour l'étude et la recherche, et a été coordinatrice de l'ouvrage collectif « 100 ans de musique à Grenoble ».

*« On a le comportement de sa voix et la voix de son comportement »*

Au hasard d'une rencontre avec le docteur en psychologie Noureddine Bouati, l'idée de co-écrire un livre qui réponde à toutes les questions sur l'art vocal, dans une perspective à la fois historique et physiologique, a vu le jour.

On apprendra ainsi l'origine des noms des notes, ce qu'est un requiem, mais aussi le rôle du corps dans le chant.

Le livre propose des représentations graphiques de la voix que Marie-Martine demande à ses élèves de dessiner ainsi qu'une typologie vocale.

Cet ouvrage, qui s'adresse à tous les professionnels et pratiquants de l'art vocal, apportera de nombreuses réponses aux néophytes.

Marie-Martine fera de même mardi 24 janvier à partir de 10h à la médiathèque l'Ellipse pour une rencontre-dédicace. ■

*Vous pouvez consulter son site internet, [www.corpsphonie.fr](http://www.corpsphonie.fr).*

Ensuite, elle s'est mariée très jeune, a vécu avec son époux en Algérie



## ► CV Express

**Nom :** Villemin-Marc

**Prénom :** Marie-Martine

**Age :** 58 ans

**Statut :** professeur de chant, formation et éveil musical, intervenant en milieu scolaire et cantatrice

**Ce dont vous êtes la plus fière :** La liberté de penser par soi-même

**Le style de musique que vous**

**écoutez le plus :** Mozart, Philipp Glass, percussions ethniques, musiques du monde

**Celui qui vous insupporte :** L'imitation servile dans les émissions telles Star Academy

## ► Questions d'actu

**Que pensez-vous de la chanson française actuelle ?**

Il n'y a ni créations ni jolies voix, mais par contre il existe de beaux textes, ce qui apporte un pack musical attractif.

**Que pensez-vous de la musique expérimentale ?**

On a cru tout découvrir au niveau mélodique donc on a voulu s'intéresser davantage au niveau harmonique. Ce fut une époque.

Aujourd'hui, on fait de la musique en boîte, et le musicien d'aujourd'hui doit être aussi ingénieur informaticien, avoir des moyens financiers et de l'espace !



▼ **PRÊT POUR LA PLEINE MER !** Dans le cadre de la découverte des associations sportives de la ville qui s'est déroulée de septembre à décembre, le centre de loisirs multisports a accompagné douze enfants à la piscine le 26 novembre pour un baptême de plongée avec bouteille et palmes ! Les jeunes étaient encadrés par le club Sassenage plongée.



▼ **ET QUE ÇA DANSE !** Le traditionnel repas des anciens investissait le gymnase des Pies le 10 décembre. Les invités, dans leurs habits du dimanche, se régalaient avant d'esquisser quelques pas de danse. Un moment très attendu ! Le 13 décembre, les résidents de l'éhpad recevaient quant à eux le traditionnel colis de Noël.



▲ **RIRE EN STOCK !** Samedi 29 novembre, les Bonimenteurs, duo d'improvisateurs, faisaient résonner le Théâtre en Rond de rires aux éclats en cascade ! Encore une fois, la salle était pleine à craquer, ce qui n'a pas empêché les deux compères de se prêter au jeu des autographes à la fin du spectacle !



▲ **A FLEUR DE POÉSIE.** Le 11 décembre, à la mairie de Grenoble, le service enfance-éducation était récompensé par la Société d'écrivains dauphinois pour son action culturelle. Un prix saluant une action menée par le centre de loisirs autour de l'écriture d'une poésie à plusieurs mains.



▲ **ON FÊTE NOËL !** Du Ram au multi-accueil, en passant par la halte-garderie, la ludothèque, ou encore les écoles, les enfants auront tous assisté à un spectacle de Noël ! L'équipe du multi-accueil et les assistantes maternelles du Ram ont usé d'imagination pour faire rêver les bambins !

▼ **MOBILISATION CITOYENNE.** Au lycée technique Roger Deschaux, la mobilisation, lors de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1<sup>er</sup> décembre, a été générale et exemplaire. Huit cents pin's à l'effigie de l'emblème de la lutte, conçus par des élèves volontaires, ont été distribués dès le matin. Ils ont également participé à l'opération « une conso = un préservatif » et à un test de connaissances sur la santé.



▲ **D'OR ET DE DIAMANT !** L'UNRPA fêtait l'amour le 4 décembre à la salle Pyramide. Mesdames et messieurs Capa et Romaldi célébraient soixante ans de mariage, tandis que le couple Betemps scellait une union cinquantenaire ! « A l'époque on rencontrait les jeunes filles au cinéma, s'émeut M. Capa, mon épouse achetait une glace et je n'avais d'yeux que pour elle ! ». L'amour intact après tant d'années, ça fait rêver les plus jeunes !



◀ **WATER POLO À LA CRIÉE !** Environ soixante-dix enfants des écoles de Sassenage, Noyarey et Veurey se sont rencontrés lundi 15 décembre pour disputer le tournoi annuel de water polo. Rivoire, Vercors et Veurey, à égalité, ont été départagées au goal average. C'est Rivoire qui remporte le tournoi, Vercors termine seconde, Veurey, troisième. Les supporters, nombreux, ont donné de la voix pour soutenir leurs camarades, notamment les petits Nucérétiens !



▼ **L'ÂGE DE MATURITÉ.** L'école de musique Alfred Gaillard fête allègrement son demi-siècle : cinquante années de bonheur en musique, des concerts, des centaines d'heures de solfège, des professeurs dynamiques et des élèves toujours plus volontaires ! Que ça continue !



# De l'Argentière aux Portes du Vercors



Photo d'archives : agence Is'Air

**Si on parle depuis de nombreuses années de la zone de l'Argentière, rares sont ceux qui peuvent s'enorgueillir de connaître le projet sur le bout des doigts ! Il faut dire que les enjeux sont tels que se lancer tête baissée sans réfléchir aux conséquences pour la commune eût été une grave erreur. Se donner le temps et laisser mûrir le projet : un parti pris raisonné et raisonnable pour le bien de tous. Explications...**

## L'Argentière en dates

**E**n 1999, l'aménagement de la plaine de l'Argentière est inscrit dans le Schéma directeur de la région grenobloise. Mais un tracé défavorable de l'A51 bloque son avancée.

En 2004, le tracé de l'A51 sur la plaine de l'Argentière est supprimé.

En 2005, dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) définit les grands objectifs d'aménagement de cette zone.

Le PLU — et par là même le PADD — est

approuvé en juillet de la même année par le conseil municipal.

Entre 2006 et 2008, de nombreuses études préalables de faisabilité sont réalisées par la commune.

En 2008, le projet d'aménagement de la plaine de l'Argentière prend une nouvelle dimension avec les différents projets d'envergure intercommunale, mais aussi grâce au rapprochement avec La Métro et la Ville de Fontaine qui travaille quant à elle à l'aménagement d'une zone nommée Vivier/Poya. ■



## Du côté de Fontaine

**F**ontaine, ville limitrophe, a elle aussi un projet d'envergure situé autour du centre commercial Géant Casino, pour le moment nommé Vivier/Poya. Ce sont de nombreux logements et commerces qui devraient sortir de terre sur une surface de près de trente hectares.

Le rapprochement des deux zones, Argentière et Vivier/Poya, offre l'avantage de la complémentarité. Et avec près de soixante-dix hectares au total, autant dire que le projet désormais baptisé « Portes du Vercors » prend de fait une dimension intercommunale !

Aussi, après concertation, les élus de Sassenage et Fontaine ont-ils fait le choix de saisir La Métro pour la réalisation de cette grande zone mixte, en appui des autres projets intercommunaux (voir ci-contre).

Un projet porté par La Métro qui pourrait donc devenir maître d'ouvrage, tout en prenant en compte les avis des communes de Sassenage et Fontaine. ■



▲ Etude des sols de la plaine de l'Argentière en 2007

## Des collectivités dans une même démarche

**N**ovembre 2008 : Christian Coigné, maire de Sassenage, adresse une lettre d'intention au président de La Métro afin de demander la prise en compte du projet « Portes du Vercors » comme projet d'agglomération

Dans le même temps, la Ville de Fontaine vote une délibération au conseil municipal allant dans ce sens.

Début 2009 : la Ville de Sassenage fera de même.

Prochainement : La Métro doit se prononcer afin d'assumer la maîtrise d'ouvrage et modifier ses statuts puisque, dans le cadre de projets de zones intercommunales, elle est pour le moment compétente en matière de développement économique mais pas d'habitation.

Pour autant, elle s'est d'ores et déjà engagée à financer les études complémentaires de pré-faisabilité afin de présenter un projet au cours du premier semestre 2009. ■

### ► En bref

#### Schéma directeur, adopté en 2000

Le Schéma directeur de la région grenobloise est un document de planification qui court sur vingt ans. Il a pour objectif de donner un cadre à l'organisation du territoire. Le périmètre du Schéma directeur est découpé en six secteurs (Voironnais, Bièvre-Valloire, Grésivaudan, Sud Grésivaudan, Sud grenoblois et Agglomération grenobloise dont fait partie Sassenage).

#### PLU

Un plan local d'urbanisme est l'outil principal de planification urbaine d'une commune. Depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (dite loi SRU), il remplace le POS (plan d'occupation des sols). Celui actuellement en vigueur à Sassenage a été adopté en juillet 2005.

#### PADD

Un projet d'aménagement et de développement durable définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

C'est un document politique exprimant le projet à long terme (entre dix et vingt ans) de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme. Il est intégré au PLU.

### ► Repères

#### Les grands projets intercommunaux

On ne peut évoquer le projet d'aménagement des Portes du Vercors sans le rattacher aux autres grands projets intercommunaux, dont Campus et Giant qui font partie de ceux qui justifient l'intérêt porté à Sassenage et Fontaine, puisque géographiquement proches.

**Campus** est un projet initié par l'Etat. Il concerne la rénovation et le développement d'une dizaine d'universités en France, vouées à devenir des pôles d'excellence. Plusieurs centaines de millions d'euros seront octroyés à chaque projet retenu et « Grenoble, l'université de l'innovation » fait partie des deux acceptés dans leur intégralité.

Le but est de « rapprocher » l'université de Saint-Martin d'Hères et la Presqu'île scientifique par des aménagements urbanistiques, la mise en place de modes de

déplacements, et un projet scientifique d'envergure internationale.

**Giant** est un projet de réaménagement de la Presqu'île scientifique qui vise à porter Grenoble et son agglomération au rang des dix premiers pôles scientifiques mondiaux. Avec comme principaux axes de recherche les micro- et nanotechnologies, les biologies et biotechnologies, les grands instruments, la recherche fondamentale, les nouvelles technologies pour l'énergie et le management de la technologie, c'est toute une infrastructure qui sera nécessaire pour accueillir ces différents pôles et la population inhérente. Chercheurs, étudiants et personnel auront en effet besoin de logements, commerces ou entreprises de sous-traitance.

C'est là que les Portes du Vercors entrent en jeu...

# Quels avantages pour Sassenage ?

**E**n tant que Sassenageois, il est tout à fait légitime de se demander ce que l'aménagement de cette zone apportera à la commune. Voici quelques réponses...

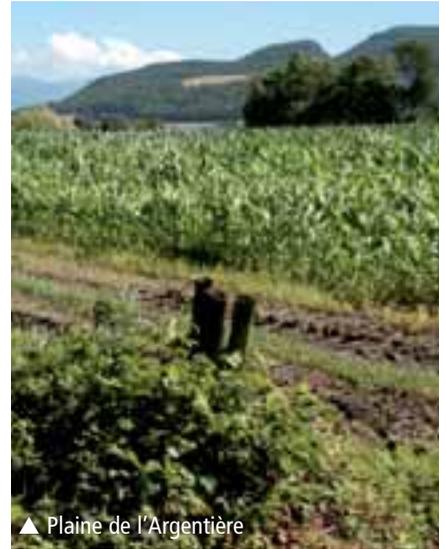
L'implantation d'un pôle économique générera la création de nouveaux équipements, notamment voiries et réseaux, des commerces, de l'emploi, ainsi que la probable construction d'un groupe scolaire supplémentaire.

Un parc de cinq cents à sept cents logements verra le jour sur sept ans au moins, composé de petits immeubles de trois étages au maximum (type Ovalie) et d'habitat individuel. Le souhait de la municipalité est de réserver entre 30 et 35 % de ces habitations au logement social en locatif ou accession à la propriété, afin de

rattraper son retard en la matière et d'assurer la mixité sociale.

L'habitat existant — quinze hectares environ — sera conforté pour permettre à certains propriétaires de développer leur projet individuel. Une attention toute particulière sera portée au fait de ne pas « polluer » l'espace environnant des maisons existantes par la construction d'immeubles à proximité. Des espaces verts seront en outre aménagés (coulée verte).

A noter enfin que quelle que soit la nature des bâtiments construits (à vocation économique ou d'habitation), la priorité sera donnée au développement durable. ■



▲ Plaine de l'Argentière

## ► Trois questions à...

### Christian Coigné maire de Sassenage



#### Pouvez-vous revenir brièvement sur l'historique du projet de la plaine de l'Argentière ?

Bien sûr. Après avoir obtenu l'annulation de la réserve retenue pour le tracé de la tangentielle nord/sud, la Ville a confié l'étude de cet aménagement à la Sem 360. Le rapport remis fin 2007 concluait à un coût trop important pour les aménagements. Ce prix, induit par une surface importante de zones inondables, la quantité de ruisseaux à conserver, mais aussi le nombre important de voies et de réseaux à créer, et enfin le nouveau décret de sécurité des canalisations dangereuses, rendait tout bonnement le projet impossible.

Il a donc fallu repartir sur un nouveau projet, et rapidement, car 80 % des propriétaires, maraîchers en fin de carrière, sont pressés de vendre leur(s) terrain(s). Pour cela, la Ville a repris en main la maîtrise du dossier, et nous avons embauché un technicien (voir par ailleurs) qui a pour mission spécifique de s'occuper du développement des zones d'activités économiques de la ville.

J'ai par ailleurs rencontré Geneviève Fioraso, adjointe au maire de Grenoble en charge du



projet Giant ; projet qui porte sur le redéploiement de la Presqu'île scientifique à travers le remplacement de l'activité scientifique par l'extension de Minatec, en mixte avec du logement. Et c'est justement ce que nous avons en tête pour l'Argentière. Les services de La Métro et l'architecte de Giant ont alors été mobilisés sur notre dossier. La zone Vivier/Poya, à Fontaine, a elle aussi été rattachée à ce nouveau projet qui porte désormais le nom commun, pour Sassenage et Fontaine, « Les Portes du Vercors ».

Le cahier des charges que j'ai défini reprend celui que j'avais confié à la Sem. Des logements en mixte avec de l'activité économique, en accord non seulement avec le Schéma directeur (SCOT), mais aussi avec l'histoire et la culture de Sassenage. Je tiens en effet à ce que Sassenage reste « un choix de vie » pour les Sassenageois, anciens, nouveaux et futurs.

#### Quel est l'avantage, pour Sassenage, de voir son projet devenir intercommunal ?

Une dimension intercommunale permet d'obtenir des financements suffisants et

nécessaires à un développement raisonné, rapide et cohérent. La mise en commun des moyens de La Métro, de l'EPFL<sup>(1)</sup>, du conseil général et de la commune permettront une étude plus approfondie des solutions d'aménagement en considérant l'intégration urbaine, les déplacements et l'environnement.

Sassenage ne peut pas être exclue des projets de l'agglomération. Le temps de la résistance gauloise est dépassé ! A travers cet aménagement, il s'agit de s'intégrer au développement de l'agglomération tout en maîtrisant la qualité de notre urbanisme. Dans cette évolution, il est en effet essentiel que nous conservions notre culture et notre histoire propres, et ainsi que Sassenage ne devienne pas un simple quartier de Grenoble.

#### Des dispositifs qui ont un coût pour la collectivité ?

Oui. L'autre point de développement de l'activité économique concerne la zone d'activité de Clémencière, autour d'Air Liquide et derrière Carrefour Market. C'est une zone d'emploi avec un fort potentiel de développement. Au sud d'Air Liquide, il est prévu une zone mixte artisanale et de bureaux, et au nord, de l'activité lourde réservée pour l'extension d'Air Liquide, ou l'éventuelle implantation d'autres entreprises.

Là encore, l'EPFL est sollicité pour acheter les terrains. Outre le potentiel d'emplois, la finalisation de cette zone verra la continuité d'une logique urbaine.

(1) établissement public foncier local.

**Économie.** Réflexion autour de la zone de Clémencière

## Développer autour d'Air Liquide

**A**u nord de la commune, en allant sur Noyarey, on trouve la zone économique de Clémencière. Située entre les rues des Grands Champs, de Clémencière et du 19 mars 1962, elle comprend quatre à cinq hectares. Dotée d'un fort potentiel, notamment avec l'implantation d'Air Liquide depuis de nombreuses années, c'est néanmoins une zone économique vieillissante qui nécessite une requalification. Il est vrai que la Ville, soucieuse de conserver Air Liquide sur son sol, lui

réserve une zone propice à se développer. En effet, l'entreprise s'est récemment lancée dans le projet européen Hychain, impliquant sa filiale sassenaigeoise Axane, qui développe la pile à combustible ; projet qui pourrait amener l'entreprise à s'étendre.

Les autres zones, quant à elles, constituent un vivier d'emplois important. La demande d'entreprises souhaitant s'installer est forte. Il faut dire qu'avec l'ouverture prochaine du pont-barrage reliant Noyarey à Saint-Egrève, les axes de

déplacements rapides ne manquent pas pour favoriser l'émergence, autour d'Air Liquide, d'un mini pôle de compétitivité solide. C'est la raison qui pousse le maire, Christian Coigné, à souhaiter le rapprochement de cette aire dans le périmètre de Giant<sup>(1)</sup>.

Mais aujourd'hui, l'heure est à la réflexion. Les études préalables permettront d'en savoir davantage sur l'aménagement futur de cet espace. ■

(1) Explication du projet Giant en page 7.



▲ Signature de la convention d'acquisition de véhicules Hychain avec Jacques Chiron, représentant la Ville de Grenoble, Catherine Kamowski, maire de Saint-Egrève, Christian Coigné, maire de Sassenage et Philippe Paulmier, représentant Axane.

### ► En bref

#### Le point sur Hychain

Un projet de démonstration de véhicules utilisant la pile à combustible a été lancé sous la houlette de la commission européenne. Le test est opéré dans quatre régions d'Europe pendant cinq ans : Rhône-Alpes, Emilia Romagna en Italie, Castilla y Leon en Espagne, et Nordrhein Westfalen en Allemagne. L'initiative est coordonnée par Air Liquide, le spécialiste mondial de l'hydrogène, et regroupe un réseau de vingt-quatre partenaires, dont Axane, filiale d'Air Liquide présente à Sassenage. C'est donc Axane qui va développer la pile à combustible des véhicules.

## Armée pour le changement

**C**e dossier, consacré à l'aménagement du territoire, est l'occasion de vous présenter la personne en charge de la coordination des opérations d'urbanisme à l'échelle de la ville : il s'agit de Béatrice Delhomme, 32 ans, arrivée en septembre dernier à la direction de l'aménagement urbain. Passionnée de géographie, sensible à l'équilibre entre le développement de l'habitat et celui des transports collectifs, et à la protection des paysages, elle décide de faire carrière dans l'urbanisme. L'évolution constante des villes, son cheval de bataille, la conduit plus spécifiquement vers l'aménagement du territoire. Grenobloise depuis ses dix-huit ans, elle a choisi de rester dans la capitale dauphinoise et d'en faire son terreau professionnel.

Après s'être occupée d'urbanisme règlementaire à la mairie de Bourg d'Oisans, puis de développement local au conseil général de l'Isère, elle a ensuite œuvré au renouvellement urbain à la Ville de Grenoble, avant de prendre en charge l'aménagement des zones économiques pour La Métro où elle a collaboré sur des dossiers comme la zone d'innovation technologique de Saint-Martin Le Vinoux, le projet de requalification de la zone militaire de Saint-Egrève ou encore Minatec. La coordination d'un projet en lien avec des partenaires extérieurs ne lui est donc pas inconnue, ce qui favorisera grandement la gestion des dossiers intercommunaux, parmi lesquels le projet d'aménagement « Les Portes du Vercors ». ■



# ► Expression politique

## Groupe de Rassemblement de Gauche

### 49,5% des Sassenageois à la trappe

Les Sassenageois pouvaient, au lendemain des municipales, être pleins d'espoir avec les promesses faites par le maire sur la volonté d'ouverture et le respect des autres et notamment de l'opposition. Encore une fois, hélas, les faits contredisent les discours : En avril est voté par la majorité le règlement intérieur du conseil municipal : nous n'avons plus le droit de nous exprimer librement dans le journal de Sassenage, on nous attribue un local plus petit que le précédent alors que nous sommes plus nombreux et nous n'avons plus le droit d'y recevoir les Sassenageois

En juin est organisé par la mairie le départ en retraite de plusieurs agents municipaux : **NOUS NE SOMMES PAS AVERTIS**

En septembre :

est organisée par la mairie une réunion pour l'aménagement du chemin du Drac : **NOUS NE SOMMES PAS AVERTIS**

la décision de supprimer la brocante est prise : **NOUS L'APPRENNONS PAR LE JOURNAL MUNICIPAL**

est organisée une réunion à l'EHPAD : **NOUS NE SOMMES PAS AVERTIS**

En octobre : est organisée par la mairie une réunion avec toutes les associations sassenageoises : **NOUS NE SOMMES PAS AVERTIS**

les conseils de secteurs sont mis en place : **NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'Y PARTICIPER PARCE QUE NOUS SOMMES ELUS DE GAUCHE**

En NOVEMBRE nous apprenons la date du conseil municipal par les panneaux d'affichage électronique

Le résultat plus que serré des dernières municipales devrait inciter le maire à respecter davantage les représentants de la moitié de la population qui n'a pas soutenu son projet. Pour finir sur une note plus optimiste, nous souhaitons une bonne année 2009 à tous les Sassenageois.

Chantal Duranton, Yannick Belle, Odile Belvèze, Michel Barrionuevo, Véronique Ferrazzi, Marc-André Crespin, Carole Guérain, André Prochasson.

## Groupe d'intérêt communal

### Un développement ambitieux mais raisonné

2008 aura été une année riche d'actions et de réalisations : achèvement des travaux et inauguration du Théâtre en Rond, ouverture de l'Espace familles, réflexion sur le projet de la salle des fêtes, concertation sur le devenir de la gestion de l'eau au sein d'une commission extra-municipale...

Elle s'est inscrite dans la continuité de cette dynamique de projets qui nous tient à cœur, tout en étant finalement aussi l'année d'un renouveau. En effet, notre réélection a été à la fois la reconnaissance du travail effectué et un encouragement à concrétiser notre ambition pour Sassenage.

Une ambition qui se traduira notamment à travers l'aménagement du territoire et le développement économique, le tout articulé autour d'une démarche résolument ancrée dans le développement durable.

Ainsi, l'aménagement de la plaine de l'Argentière prend-il de l'envergure en adoptant des contours intercommunaux stratégiques : « Les Portes du Vercors ». De quoi ouvrir Sassenage à une dimension d'agglomération non sans que nous restions profondément attachés aux priorités qui sont les nôtres, à savoir préserver le cadre et la qualité de vie des Sassenageois, renforcer les services rendus à la population, mais aussi et surtout développer l'offre de logement. Dans une logique de prolongement de la Presqu'île scientifique, cet aménagement permettra aussi de développer l'emploi par le déploiement d'activités de pointe. Une ère nouvelle pour Sassenage, d'autant qu'un autre projet se profile au nord de la commune : le développement de la zone d'activité de Clémencières.

Jérôme Merle, Séverin Batfroi, Annie Saunier-Plumaz, Christine Durand, Philippe Evraud, Nathalie Jamois, Patrick Molinaro, Amédée Matraire, Sandrine Vitali, Valérie Belle, Georges Cornella, Yves Bernard, Assunta Rosin-Bedin, Micheline Cigna, Carmela Subias, Mohamed Benharouga, Carole Boscaro, Jérôme Giacchino, Michèle Chaussamy, Lionel Filippi, Jean-Pierre Ravetto, Isabelle Di Bartoloméo, Jean-Jacques David, Carolyne Bassani.

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur adopté par le conseil municipal du 14 avril 2008, la contribution des groupes politiques est censée porter sur le thème du dossier. Il n'en est rien pour le groupe de rassemblement de gauche qui nous a envoyé, comme le mois dernier, un texte polémique. Néanmoins, le maire, Christian Coigné, a souhaité que nous le publions exceptionnellement afin que les Sassenageois jugent par eux-mêmes...

# ► Question de transparence



Par le maire  
**Christian Coigné**

à une réflexion mesurée, globale, forcément efficace mais rapide, car les enjeux sont pour demain.

Le projet Giant de Grenoble, qui porte la restructuration de la Presqu'île scientifique, est à la porte de Sassenage.

Le projet Campus qui vise à déconcentrer le domaine universitaire pour le répartir sur l'agglomération. Son lien avec Giant et donc Sassenage est évident.

Enfin la candidature aux jeux olympiques de Grenoble induit un développement direct de l'impact touristique et de l'activité économique (création de logements et d'emplois).

Ces projets permettront d'accélérer, par l'obtention de financements supplémentaires de la Région, de l'Etat et de l'Europe, les infrastructures nécessaires à des déplacements plus fluides et à la création de logements.

Pour limiter les déplacements qui génèrent des nuisances inacceptables dans nos communes de périphérie, il nous faut construire des logements près

des zones d'emplois.

Refusant la densification, et ainsi influant sur la hausse des prix du foncier, les familles sont parties se loger de plus en plus loin. Mais elles reviennent forcément tous les jours travailler sur l'agglomération, et traversent notamment Sassenage avec le flot des nuisances induites. Alors la question est posée : densification forte ou nuisances automobile ? Mon choix va sur une densification raisonnée avec un développement des transports urbains et la création de voiries supplémentaires. Sassenage doit donc être moteur dans les projets de l'agglomération. Sassenage doit rester un choix de vie.

### Les enjeux de notre territoire

Les vingt-six communes de l'agglomération portent trois grands projets qui auront inéluctablement des conséquences sur l'avenir de chacune de nos villes, mais en particulier pour Sassenage qui reste la seule ville de première couronne de Grenoble avec plus de 60 hectares urbanisables (hors zones agricoles).

Ces projets, liés au manque important de logements (entre dix et quinze mille) et aux problèmes de déplacements, incitent

L'Expression politique des groupes du conseil municipal et la Question de transparence de M. le maire portent chaque mois sur le thème du dossier. Ici, l'aménagement du territoire, le développement économique et la plaine de l'Argentière.

## ► Conseil municipal. 20 novembre 2008

### Un Agenda pour s'engager durablement

C'est fait, Sassenage se lance dans une démarche d'Agenda 21. Conformément aux quatre piliers qui fondent la notion de développement durable, à savoir la protection de l'environnement, l'équité sociale, l'efficacité économique et la participation de la population, la Ville affiche donc officiellement son engagement à œuvrer durablement et à « miser » sur des actions éco-citoyennes. Un certain nombre d'actions s'inscrivant dans cette démarche étaient déjà menées par la Ville : engagement au Plan climat local, intégration dans le périmètre du Parc naturel régional du Vercors, projet de développement du marais des Engenières, réduction des quantités de sel pour le salage des routes, arrosage en goutte-à-goutte des massifs floraux, installation de jardins pédagogiques en milieu scolaire, distribution d'un repas bio hebdomadaire dans les cantines, impression de papier labellisé pour les publications municipales...

Avec l'adoption de cette délibération, la Ville s'implique sur trois ans à mettre en œuvre un projet d'envergure satisfaisant les besoins des générations d'aujourd'hui, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

*(unanimité)*



### Coup de pouce à la primo-accession

Le mois dernier, vous découvriez dans Sassenage en pages l'adhésion de la Ville au principe du Pass foncier, ce mécanisme de financement permettant aux foyers à revenus modestes d'accéder plus facilement à la propriété, et ce en dissociant l'acquisition du foncier de celle du bâti.

Aujourd'hui, c'est officiel. Sassenage s'engage à favoriser le dispositif sur son territoire en affectant la somme de 40 000 euros à des subventions profitant aux accédants à la propriété remplissant les critères requis, et ce à raison de 3 000 euros pour les ménages de trois personnes maximum, et de 4 000 euros pour les ménages composés de quatre personnes et plus. Précision : si le ménage bénéficie d'une aide à l'accession sociale de la part d'une autre collectivité locale, le montant de la subvention accordée par la commune sera limité au complément nécessaire pour atteindre les montants mentionnés ci-dessus.

Le conseil municipal valide aussi la décision de limiter à dix le nombre de subventions versées dans le cadre du Pass foncier sur l'exercice 2009.

Certes, l'article « Une maison pour pas [trop] cher ? » de décembre vous avait déjà dévoilé les grandes lignes de cette mesure, mais une bonne nouvelle ne mérite-t-elle pas d'être répétée ?

Plus d'infos sur [www.proprietairedemaisonpour15eurosparjour.fr](http://www.proprietairedemaisonpour15eurosparjour.fr).  
*(25 pour, 8 contre)*

### Un plan de déplacements moteur d'insatisfaction

Le syndicat mixte des transports en commun adoptait le 22 septembre dernier le plan métropolitain de déplacements, lui-même prescrit par le conseil général le 9 novembre 2007.

Une décision qui n'est pas pour satisfaire Sassenage compte tenu du fait que ledit plan occulte complètement les projets intéressant la commune, pourtant inscrits au plan de déplacements urbains 2007/2012.

Le conseil municipal, qui entend bien faire valoir la défense des intérêts sassenageois tendant à la réalisation des infrastructures dont la commune a besoin de façon vitale pour assurer son développement durable, mandate le maire pour mener tout recours à l'encontre de la décision du SMTC, que Sassenage estime irrégulière, tant sur le fond que sur la forme.

Affaire en cours...

*(25 pour, 8 ne prennent pas part au vote)*

### ► Télex

**Et de 3 @ !** La bonne nouvelle est tombée le 24 novembre : la Ville s'est vu décerner trois arobases dans le cadre du Label villes internet, contre deux l'année dernière. La récompense de la politique mise en œuvre par la Ville pour « développer des usages citoyens et publics d'internet et des réseaux numériques », mais aussi et surtout un encouragement à poursuivre sur la voie des services en ligne et autres développements novateurs... **Prévention du bruit.** Dans le cadre des directives européennes concernant le plan bruit, La Métro, en collaboration avec la commune, réalise des cartes d'exposition au bruit ainsi qu'un plan de prévention. Longtemps négligées, les nuisances sonores, facteur de stress et de maladie, sont devenues une priorité de santé publique.



## Faire la lumière sur les déplacements



On sait Sassenage complètement asphyxiée par l'intense circulation et les problèmes que cela engendre. C'est pourquoi le thème des déplacements, cher aux Sassenageois, est toujours si présent, et plus particulièrement ces derniers mois. Rappelons en effet qu'une délibération était adoptée au conseil municipal du 20 novembre concernant la position de la Ville sur le plan métropolitain de déplacements, et qu'une autre était votée au conseil municipal du 17 décembre, donnant l'avis de la Commune sur le projet de la future rocade nord ; cette délibération faisant d'ailleurs suite à une réunion publique sur le sujet organisée le 3 décembre par le conseil général.

Pour autant, les enjeux et conséquences pour Sassenage des projets évoqués à l'échelle de l'agglomération paraissent à la fois nébuleux et compliqués à qui ne suit pas ces affaires de près. C'est pourquoi un supplément de Sassenage en pages sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Juste pour y voir un peu plus clair...



## Tourisme. Un service municipal pour une politique globale

# Tourisme or not tourisme

Avant, on parlait des grottes les Cuves, municipales, et de l'office de tourisme, associatif. Désormais, il est question d'un seul et même service Tourisme, municipal, qui comme les conseils de secteur, l'accueil/standard et le service communication, relève aujourd'hui en mairie d'une seule et même direction.

L'objet ici n'est pas de rendre compte des mouvements récents dans l'organigramme, mais bien d'exposer la logique de ce rapprochement. Ainsi, aux côtés de l'accueil/standard, premier maillon du lien entre les administrés et leur collectivité, et du service « comm' », des « petits nouveaux » : les conseils de secteur, qui renforcent la démocratie de proximité, ainsi que

l'office de tourisme et les Cuves qui contribuent à asseoir l'identité touristique de Sassenage par-delà les frontières communales. Bref, plusieurs acteurs, et une même mission : porter haut les couleurs de Sassenage, non seulement pour optimiser la

communication, mais aussi simplement — et c'est déjà dans une acception la plus large possible la valorisation et le rayonnement de la commune. Au-delà de ce regroupement, la nouveauté

portée par Annie Saunier-majeure réside donc dans la

*« Fédérer pour optimiser la communication et l'identité touristique »*

beaucoup ! — à mettre en place une politique touristique globale et à porter des projets transversaux impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Cette réorganisation portée par Annie Saunier-Plumaz, adjointe chargée de



municipalisation de l'office de tourisme.

Une démarche qui ne remet aucunement en question le travail effectué jusqu'alors par l'association — merci d'ailleurs à elle pour son implication au service de l'animation de Sassenage. Elle tend

l'activité économique, de l'emploi et du tourisme, a été adoptée lors du conseil municipal du 17 décembre (unanimité), et ne manquera pas de refaire parler d'elle... ■

## Handicap. Création d'un groupe de travail

# Concierter pour mieux agir

Le CCAS de la Ville a constaté que la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, créée dans le cadre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, a en charge principalement des aspects techniques liés aux logements, bâtiments, transports et voiries.

C'est pourquoi il souhaite engager un groupe de travail constitué d'élus et d'agents

municipaux, mais également de toutes les personnes confrontées ou sensibles au handicap dans le but de réfléchir et d'appréhender le handicap dans son sens global.

Rejoignez le groupe de travail Handicap, et ensemble construisons une ville meilleure pour tous. ■

Renseignements : CCAS, 1 avenue de Valence, 04 76 26 34 90.

**Conseils de secteur. Des Sassenageois unanimement « emballés » !**

# La proximité avance !

**Lundi 15 décembre, tous les membres des conseils de secteur, mais aussi la population dans son ensemble, étaient invités à une réunion publique de présentation des conseils de secteur.**

**Et au vu de la centaine de personnes présentes, la démocratie de proximité intéresse...**



résoudre, et les échanges nécessaires pour avancer pour le bien de tous.

Au terme de cet « exposé », place à un court jeu de questions/réponses pour compléter le propos : « Y a-t-il une définition exacte des rues de chaque secteur ? », « Comment ceux qui ne sont pas membres des conseils de secteur feront-ils remonter leurs demandes ? », « Lors des réunions plénières, la population pourra-t-elle faire des propositions ? », « Comment doivent être utilisés les 10 000 euros annuels octroyés à chaque conseil de secteur ? », « Si un membre a des idées pour un autre secteur, comment doit-il faire ? ».

En bref, un jeu de questions/réponses auquel le maire et les cinq élus de la commission Vie de quartier se sont prêtés en toute convivialité, ce qui a visiblement plu. Notons enfin ce moment des plus sympathiques au cours duquel le maire a demandé, secteur par secteur, aux membres présents de se lever pour un premier contact visuel.

Le verre de l'amitié est ensuite venu conclure ce moment d'échanges, permettant aux membres des conseils de secteur et à leur élu de référence de faire plus ample connaissance. Un démarrage de bon augure... ■



Cela faisait déjà plusieurs mois que la naissance des conseils de secteur était annoncée, notamment dans les derniers numéros de Sassenage en pages. Mais ce 15 décembre, tous les membres de la commission Vie de quartier sont dans les starting-blocks. La salle Henriette Gröll accueille en effet des Sassenageois qui se sentent concernés par la démocratie participative. Les volontaires inscrits au titre de membre des conseils de secteur ont directement reçu une invitation pour assister à cette réunion publique, tandis que les autres étaient informés par le biais des parutions municipales. Dès 18h45, la salle commence à se

remplir. Petit à petit, toutes les chaises sont occupées et à 19h, il ne reste déjà plus qu'une place ou deux. C'est donc debout que les derniers arrivés devront suivre la réunion.

## Présentation du dispositif

Créer les conseils de secteur était une volonté portée par le maire, Christian Coigné, lors de la campagne électorale. C'est donc tout naturellement qu'il a présenté à tous leur raison d'être, leur fonctionnement, les moyens mis en œuvre tant humainement que financièrement, les problèmes qu'ils seront appelés à

Le jeu des questions/réponses ▼ ▶



**Pipeline. Les communes obligées de payer**

# Maudit pipe !

**L**a Ville de Sassenage est traversée par trois canalisations transportant des matières potentiellement dangereuses : éthylène, propylène et hydrocarbure. Et dans l'agglomération grenobloise, ce ne sont pas moins de vingt communes impactées par le passage de ces mêmes canalisations.

C'est pourquoi, suite à l'arrêté ministériel du 4 août 2006 portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques, il était demandé à la préfecture de se positionner sur un certain nombre de points : faut-il

nécessairement une dalle de protection ? Si oui, à qui en revient la charge financière ?

Pour répondre clairement à ces questions d'une importance capitale, la préfecture réunissait le 28 novembre les maires des communes concernées ainsi que leurs responsables techniques.

L'espoir de réponse a vite laissé place à la déception compte tenu de la position claire de la préfecture : les exploitants — utilisateurs des canalisations pour le transport des produits cités — n'auront l'obligation de prendre en charge que la couverture, ou la surveillance renforcée, des parties de canalisation dans les secteurs comprenant des habitations

existantes et où le risque est donc d'ores et déjà reconnu. Aussi, pour les zones non urbanisées mais potentiellement appelées à l'être, les communes seront amenées soit à négocier avec les exploitants ou la préfecture pour une éventuelle prise en charge, soit à financer les mesures compensatoires (protection avec dalle ou système de surveillance) en cas de nouvelles constructions.

Une décision qui, en l'état, a un impact non négligeable en termes budgétaires pour les villes porteuses de nouveaux projets urbanistiques situés à proximité de ces « maudites » canalisations. ■

## ► Travaux

# Pas de panique, bis !

Nous vous l'annoncions déjà dans Sassenage en pages de décembre, mais comme dit le proverbe, « Mieux vaut deux fois qu'une ».

Aussi, notez bien qu'au cours du mois de janvier, un exercice de simulation grandeur nature sera organisé sur la commune, avec déploiement des forces de l'ordre et de la sécurité civile sur le terrain.

Tout message écrit ou oral diffusé à cette occasion sera précédé de la mention « Exercice ».

## Début de promesse tenue

première partie de la promesse faite lors de la campagne municipale : dix voix = un arbre planté sur la commune. D'autres le seront au cours des années à venir, conformément à cet engagement pris pour la durée du mandat.

Vingt-six arbres ont dernièrement été plantés aux parcs Notre-Dame, Messkirch, Sasso Marconi et à l'école du Hameau du Château. Ils sont la



## ► En bref

### Sentiers d'eau !

Le balisage du « Sentier de l'eau » mis en place par le Sipavag est désormais terminé. Ce sont ainsi une dizaine de totems qui ont été posés aux abords de lieux tels que le plan d'eau de l'Ovalie, le Furon et même l'Isère. S'il fait peut-être encore un peu frisquet pour en profiter, notez l'info dans votre agenda pour le printemps !

### Du vélo dans les deux sens !

Les travaux pour la réalisation de la piste cyclable bi-directionnelle en limite ouest de la rue Lesdiguières, entre la rue du Guâ et la voie de sortie du parking de l'école Vercors, ont débuté. La livraison est prévue pour le début du mois de février.

### Le cimetière du Bourg fait allées neuves

Les allées du cimetière du Bourg ont désormais toutes été refaites. En effet, une première partie des aménagements avait été réalisée en 2007. Avec les deuxième et troisième tranches effectuées en 2008, c'est un cimetière comme neuf que les familles trouveront.

### Bardage aux entrées de ville

Le bardage des massifs hors-sol des entrées de ville sud et nord de la commune, c'est-à-dire l'habillage des jardinières en béton, est terminé. Ces lames imitation bois, alternant plusieurs coloris (érable, merisier et acajou) offrent une grande résistance aux problèmes de dégradation et ne demandent aucun entretien.



**Déneigement. Des équipes main dans la main**

# De la neige à la pelle

**J**eudi 11 décembre, 4h30, il neige lorsque l'agent chargé des astreintes neige se réveille. Aussitôt, les équipes du centre technique municipal, sous sa houlette, sont à pied d'œuvre ! Comme d'habitude en cas de fortes chutes de neige, le déneigement se fait selon une mécanique bien huilée. Des équipes au sol sur la plaine, d'autres conduisant des camions spécifiques, l'un sur la plaine, l'autre, un 4x4 plus petit et étroit aux Côtes. Tout doit être achevé avant la cohue. Sauf que...

L'engin 4x4 utilisé aux Côtes tombe en panne. Pas d'autre solution que de faire monter tous les agents pour déneiger « à l'ancienne » les rues étroites et montantes des Côtes !

Un travail de titan, salué par de nombreux riverains ! ■



## SFR aux abonnés absents

**L**e comble pour un opérateur téléphonique, c'est d'être inscrit aux abonnés absents. Une situation qui est pourtant celle de SFR dans l'affaire concernant l'installation de son antenne-relais à Sassenage<sup>(1)</sup>.

En effet, les maintes tentatives de contacts du maire et des services techniques avec les représentants de l'opérateur sont vaines depuis leur rencontre du 7 novembre : interlocuteurs injoignables, messages toujours sans réponse...

Le seul lien de SFR avec la Ville — si tant est que l'on puisse parler de lien ! —, est en fait la requête en référé reçue en mairie le 12 novembre et demandant l'annulation de l'arrêté interruptif de travaux pris le 15 septembre par la Ville.

Une attitude qu'on ne peut que déplorer quand une mutualisation des moyens semblait envisageable...

### Derniers échos...

Du côté des derniers éléments : le 26 novembre, SFR était destinataire d'un courrier du maire rappelant non seulement l'accord passé le 7, à savoir l'envoi sous huitaine des contraintes techniques liées à l'installation de cette



antenne pour que les services de la Ville puissent étudier une éventuelle alternative au parc Sasso Marconi, mais aussi la déception quant au renoncement unilatéral de SFR à toute tentative de médiation et de résolution amiable. Là encore, pas de nouvelles...

Autre moment-clé de l'affaire le 16 décembre au tribunal administratif : soutenus par des habitants d'autres communes concernées par l'implantation d'antennes-relais (Apprieu, Valence), une trentaine de membres du collectif « Vivre à Sassenage » et le maire, Christian Coigné, assistaient à l'audience. Jugement attendu le 23 décembre, mais non connu à l'heure où nous imprimons. ■

(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 133 – décembre 2008, l'article « Toujours de la friture sur la ligne ! », en page 14.

## Présine s'éloigne encore un peu...

Lundi 8 décembre se tenait la « réunion de décembre » de l'« affaire Hameau de Présine », ce programme immobilier qui se fait attendre depuis trop longtemps<sup>(1)</sup>, d'autant que ce qui était craint arriva : les dates de livraison annoncées lors de la rencontre du 3 novembre ne seront pas tenues.

Tout sera finalement livré fin mars du fait de la réalisation simultanée des réseaux fluides extérieurs (eau, électricité, gaz, assainissement) pour les trois lots. Enfin tout devrait l'être...

En effet, vu la tournure du chantier et la fragilité de la parole donnée, les acquéreurs ne sont malheureusement toujours sûrs de rien...

Une nouvelle réunion est programmée le 21 janvier, même heure, même lieu.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°133 – décembre 2008, l'article « Quand Présine se fait désirer », en page 18.



**Initiative. Vitesse de croisière pour la première ligne de vélobus/pédibus**

# Le vendredi c'est vélobus !



ça fonctionne » confirme Sandrine Chapon.

Chaque jour un parent bénévole accompagne entre quatre et six enfants à l'école du Hameau du château à pied, et un autre les récupère en fin d'après-midi.

## Des enfants moteurs

Le vendredi, les enfants sortent allègrement leur deux-roues pour former le vélobus. On compte jusqu'à six vélos et trois remorques pour les plus petits ! « Les enfants sont très fiers d'appartenir à un groupe, et ils adorent pédaler », souligne Sandrine, avant d'ajouter : « en plus d'être de l'honnêteté intellectuelle, c'est un véritable plaisir qui nous permet d'inculquer des valeurs à nos enfants ». Car c'est véritablement un enjeu environnemental qui a motivé le groupe, et Sandrine d'évoquer la citation d'Antoine de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas de la planète de nos ancêtres, nous empruntons celle de nos enfants ».

Ce dont se félicitent Christine Durand, adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation, et Assunta Rosin-Bedin, conseillère déléguée à la sécurité routière,

**A** l'heure où les congestions des zones urbaines sont de plus en plus importantes, l'initiative vélobus/pédibus de la zone de la Rollandière est bien trop attrayante pour ne pas l'évoquer. A l'origine du projet, Delphine Palcoux et Sandrine Chapon, mères de famille, proposent un ramassage collectif des enfants du quartier. L'expérience fait tâche d'huile, et un groupe se met en place à la rentrée 2005. Depuis, chaque année, les parents s'organisent pour faire fonctionner la « trans-Grands Champs » : « on sort les calendriers pour établir un roulement et

## ► En bref

**Le vélobus ou le pédibus, qu'est-ce que c'est ?** C'est un groupe d'enfants circulant à vélo ou à pied, conduit par des adultes et effectuant le trajet des zones d'habitation vers l'école. L'itinéraire est prédéfini, ainsi que les horaires et les arrêts. Pour rejoindre le groupe qui part de la rue du 19 mars 1962, contacter Sandrine Chapon au 04 76 70 12 42.

qui « souhaiteraient étendre l'initiative aux autres écoles de la ville, tout en améliorant la qualité des infrastructures existantes ». Autant de défis majeurs que la société se doit de relever dès aujourd'hui. ■

## ► Repères

**L'ADTC** (Association pour le développement des transports en commun, des pistes cyclables et des voies piétonnes de l'agglomération grenobloise) propose des formations au vélobus ou pédibus pour les parents qui souhaitent monter des initiatives comme celle-ci. ADTC, 5 place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, 04 76 63 80 55.

# A l'Heure des Rats conteurs !

**A** l'initiative de la médiathèque, et dans le cadre de l'Heure du conte, un projet éponyme, à la fois pédagogique et artistique, voit actuellement le jour. Orchestré par trois intervenantes de la CiTé qui mettent en selle onze adolescents prêts à donner de leur temps pour faire découvrir le conte, il se poursuivra jusqu'à juin. Depuis septembre, les jeunes de la CiTé, motivés, dynamiques et rompus à l'exercice du théâtre, se rencontrent chaque semaine pour se familiariser avec le conte.

« Le travail consiste à comprendre l'ossature du récit » exprime Laure Pinatel, l'une des intervenantes. A partir de la lecture d'une histoire, les jeunes la restituent fidèlement, en y mêlant leur personnalité. « Nous travaillons sur le développement de l'imaginaire et la libération de la parole », explique Muriel

Roux, directrice artistique de la CiTé. Ce qui donne pour le petit Chaperon rouge en argot : « la mioche d'vait filer le pot d'Président à sa grande vieille. Elle s'casse et traverse la cité, elle tomb' sur l'découpeur d'oreilles », ou en style verbiage : « La jeune enfant vêtue de sa robe de soie rouge s'en va rendre visite à sa grand maman. Elle lui apporte une onctueuse brique de beurre lorsqu'elle aperçoit un brigand vêtu d'une peau de bête. »

L'enjeu est de proposer un autre éclairage aux histoires, et d'inviter ainsi toutes les personnes intéressées à découvrir la tradition de l'oralité. Durant la deuxième phase, jusqu'au mois de juin, le groupe des Rats conteurs présentera son travail à la médiathèque une fois par mois, en alternance avec les conteuses « en résidence » avant, pourquoi pas, de s'ouvrir à d'autres publics et d'autres lieux. ■



## ► Rendez-vous

Mercredis 21 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril et 27 mai à 14h  
Mercredi 3 juin à l'éhpad en compagnie des familles des résidents.  
Un stage d'initiation aux contes sera organisé en février.

## Petit déj' en famille

L'Espace familles propose jeudi 22 janvier un petit déjeuner gratuit autour des pains d'ici et d'ailleurs. De quoi nourrir l'envie de découvertes gustatives et d'échanges sur la place du petit-déjeuner dans l'équilibre alimentaire journalier selon l'âge et l'activité de chacun.

Une infirmière accompagnatrice santé et une étudiante en économie sociale et familiale présenteront les différents types de céréales et de farines, et

s'attarderont sur leurs propriétés nutritives. Elles répondront également aux questions de leurs hôtes !

Un rendez-vous à mettre immédiatement sur vos tablettes, non sans avoir préalablement fait connaître votre volonté d'honorer l'invitation. ■

Petit-déjeuner gratuit sur inscription, jeudi 22 janvier, Espace familles à 8h45 (ancienne crèche, 1 avenue de Valence).



Pour ces deux rendez-vous, infos et inscriptions auprès de l'Espace familles, 1 avenue de Valence, 04 76 26 34 90.

## Se remettre dans le Code

Les séances de remise à niveau du code de la route proposées initialement les 20 et 27 novembre aux conducteurs ayant plus de vingt ans de permis, ont finalement été reportées aux 16 et 23 janvier de 9h à 12h, à l'Espace familles. Lors de ces deux rencontres, les bénévoles d'Agiroute, en partenariat avec la Prévention routière,

passeront en revue les principales évolutions du code de la route pour permettre aux « stagiaires » d'appréhender au mieux certaines situations de conduite susceptibles d'être problématiques. Seniors, prenez le volant de votre perfectionnement ! ■

**Association. Quand le Château et ses Amis vous invitent à sortir**

## Du nouveau « Côté Château »

Dîners, spectacles, cours d'œnologie, concerts... Voici quelques ingrédients de la nouvelle programmation du Château de Sassenage que vous pourrez retrouver dans la plaquette jointe à ce mensuel.

Cette programmation variée est enrichie par des animations mises en place par l'association « Les amis du Château », présidée par Michèle Matraire, et qui a pour but de promouvoir les activités du Château et de son parc.

Ainsi, les Amis ont-ils été à l'initiative des contes d'octobre sur le thème d'Halloween, et de décembre sur le thème de Noël, et pour 2009, ils seront présents, encore et toujours, avec un programme plus varié...

Si la culture et le patrimoine sassenageois vous tiennent à cœur, et que vous souhaitez contribuer à la réalisation de projets d'animation dans ce lieu d'exception, l'association vous invite à venir agrandir ce cercle « d'amis ». ■

Renseignements : Château de Sassenage, 04 38 02 12 04.



## La fête qui sentait le sapin

Cette année, pas de seconde vie pour votre sapin de Noël. En effet, 2009 ne connaîtra pas de fête aux sapins suite à la décision de la commission Animation de la Ville de ne pas la reconduire. Malgré son succès de l'année dernière, la Ville s'applique à elle-même ce qu'elle a relayé auprès des Sassenageois, à savoir se conformer à l'interdiction préfectorale de procéder au brûlage des végétaux. Le contraire eût été malvenu !

Donc pas de feu de joie alimenté par vos sapins. Par contre, rassurez-vous, le service de ramassage de vos conifères par les services techniques est maintenu, et sera effectué tout au long du mois de janvier. ■



# Parler équitable, c'est possible !

**Au moment où l'Unesco célèbre la naissance du fondateur de la langue universelle, l'espéranto — langue équitable selon l'organisation —, le Sassenageois Maurice Brun en propose une soirée découverte le 15 janvier.**

## Eclairage...

C'est à la fin du dix-neuvième siècle que Ludwik Lejzer Zamenhof, un Polonais las des peuples qui ne se comprennent pas, conçoit une langue universelle. Neutre, l'espéranto n'est pas la propriété d'une nation, encore moins d'une culture. Zamenhof souhaite un moyen de communiquer basé sur un rapport d'égal à égal. Aucune adversité avec l'anglais, autre langue internationale qui, selon les espérantistes, a su s'imposer grâce à la loi du marché.

« *L'anglais est subì, l'espéranto est choisi* » La simplicité de l'apprentissage est le credo des espérantistes : pas de verbes irréguliers, de doubles consonnes ou de multiples exceptions ! Le français possède 2 225 terminaisons verbales quand l'espéranto en propose 12 ! Le vocabulaire est construit à partir de racines piochées avec rigueur dans chacune des langues existantes, auxquelles il faut ajouter des suffixes. « *Ce qui a l'avantage de soulager la*

*mémoire car l'espéranto est intuitif et logique* » précise Maurice Brun.

« *C'est aussi un moyen de rapprocher les peuples, ajoute le Sassenageois, on est d'ailleurs nombreux à se parler sur Skype\**. » Ainsi, de nombreux couples mixtes ont appris cette langue pour se comprendre ! Et avec un peu

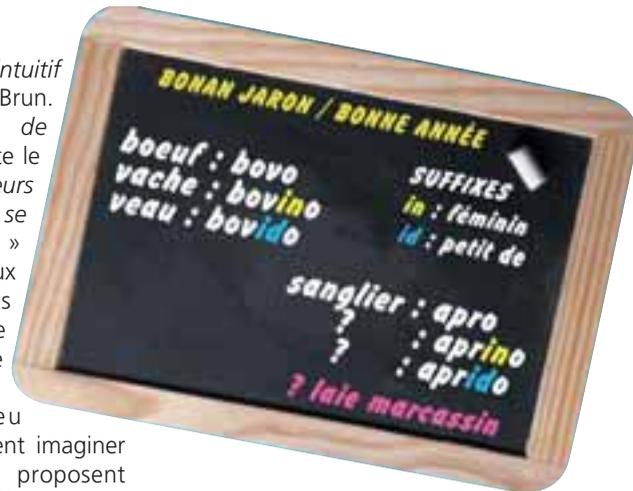
**« L'anglais est subì, l'espéranto est choisi »**

d'utopie, on pourrait aisément imaginer que les eurodéputés proposent l'espéranto comme langue officielle de la communauté !

En attendant ce jour, une soirée découverte est proposée jeudi 15 janvier à 18h30 à la maison des clubs. Entrée libre. ■

\* Logiciel alliant l'écrit, la voix et la vidéo, utilisé sur internet pour dialoguer en direct.

Pour plus d'infos : brun.robort@neuf.fr.



## ► Infos

### Quelques sites en espéranto

[www.google.com/eo](http://www.google.com/eo)  
[www.eo.wikipedia.org](http://www.eo.wikipedia.org)  
[www.ot-nancy.fr](http://www.ot-nancy.fr)

### Quelques livres

« Parlons l'espéranto » de Jacques Juguin (un Grenoblois) aux éditions l'Harmattan  
**Il existe également des Tintin ou Astérix publiés en espéranto**

## Danse. Une 2<sup>ème</sup> Nuit du folk en vue

# Entraînantes danses traditionnelles



Rigodons & traditions est un groupe sassenageois de musiques et de danses traditionnelles du Dauphiné composé de cinq musiciens et vingt-deux danseurs parcourant le Dauphiné à la recherche de ses traditions festives.

Tout au long de l'année, il propose, à la demande, des animations et des bals dans toute la France, ainsi qu'un bal folk mensuel à Sassenage chaque troisième

vendredi du mois (sauf en septembre, janvier, février, juillet et août).

L'an dernier, à Sassenage, il lançait « La Nuit du folk » réunissant groupes régionaux et étrangers qui ont fait danser quelque deux cent cinquante personnes !

## Entrez dans la danse, voyez comme ils dansent !

Toujours aussi volontaires pour faire partager le patrimoine musical et la joie de danser, les Rigodons ont programmé leur deuxième Nuit samedi 17 janvier au gymnase des Pies avec, à leurs côtés, La Pastourelle de la Vence, La Gigouillette, et Arriondassa (Italie).

Que les amateurs n'aient crainte, les animateurs les aideront tout au long de la soirée à s'intégrer parmi les groupes de danseurs chevronnés. Nul besoin d'être initiés, juste une grande envie de danser,

## ► Repères

**Danses traditionnelles** : répertoire chorégraphique, essentiellement rural, qui se réalise plutôt à plusieurs (couple, quadrille ou ronde). Après une journée de labeur, les anciens se réunissaient avec leurs habits du dimanche pour danser et chanter, contrairement à la danse folklorique qui nécessite un costume spécifique.

**Rigodon ou rigaudon** : danse traditionnelle du sud-est de la France.

**Les rigodons** : chants et danses traditionnels originaires du Dauphiné.

d'écouter ces musiques et d'admirer les « entrechats » des couples tourbillonnant sur la piste ! ■

2<sup>ème</sup> Nuit du folk, samedi 17 janvier, gymnase des Pies de 21h à 3h. Entrée : 10 euros. Réservations : 04 76 27 58 84.

**► Echos**

**Histoires de Blondes**

Pour l'édition 2009 de son concours de nouvelles, l'atelier d'écriture de la Vallière propose aux Sassenageois de plus de 16 ans de faire du château des Blondes leur source d'inspiration.

Les candidats intéressés doivent adresser leur nouvelle dactylographiée de quatre pages (1500 signes chacune) en trois exemplaires, sans autre mention que le titre et un code de trois lettres suivies de trois chiffres, pour préserver l'anonymat. Cet envoi devra être accompagné d'une fiche format A4 indiquant nom, prénom, adresse et téléphone, et d'une enveloppe timbrée à l'adresse de l'auteur, le tout dans une enveloppe fermée sur laquelle figureront le titre et le code de la nouvelle. Les textes seront à envoyer au plus tard le 15 avril à l'atelier d'écriture de la Vallière, chez M. Malafosse, 10 rue Deyau, Les Côtes, 38360 Sassenage. Les résultats seront connus en mai et le lauréat recevra des ouvrages littéraires.

Alors si vous avez toujours rêvé d'écrire ou si le thème vous inspire, lancez-vous et peut-être, qui sait, vous découvrirez-vous un talent caché, comme Jean-Jacques Maupetit<sup>(1)</sup>, le lauréat du concours 2008.

Renseignements : Atelier d'écriture de la Vallière, Annie Mielle, 04 76 26 66 93 ou 06 82 09 39 96.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 132 – novembre 2008, l'article « Bonnes nouvelles à Sassenage », en page 3.

**Les abribus en poésie**

Le concours de poésie « Les abribus ont la parole »

organisé par la Sémitag et l'association Rime sans frime, en partenariat avec la Maison des écrits d'Echirolles, a pour thème « En rire ». Les textes, un par participant, ne devront pas excéder vingt lignes, et le style n'est pas imposé.

Aussi, en prose, slam ou rap, les textes sont à adresser avant le 17 janvier à Sémitag concours de poésie (L. Barry), BP 258, 38044 Grenoble cedex 9, ou par mail à concours.poesie@semitag.fr, sans oublier d'indiquer le nom, l'adresse, la date de naissance et le numéro de téléphone du candidat. Un lauréat sera choisi en février dans chacune des catégories : moins de 12 ans, 12 à 15 ans, 16 à 20 ans, et adultes, et recevra un bon d'achat de 60 euros, un abonnement mensuel Tag. Il verra aussi son texte affiché dans les abribus en mars et avril.

Renseignements : Allo Tag, 0820 48 6000 ou www.semitag.com.

**Service public pratique**

La ligne téléphonique 3939 ainsi que le site www.service-public.fr, deux services gérés par la Documentation française, vous informent quant aux démarches à entreprendre sur des sujets de la vie quotidienne tels que : perte de papier d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... Ils vous orientent également vers les organismes administratifs vous permettant de connaître vos obligations et d'exercer vos droits.

**NAISSANCES**

- 15/11/2008 ..... Juliette ROUSSET -- MOULIN
- 16/11/2008..... Joshua DELHOMME
- 21/11/200/..... Marie CHARVET
- ..... Mélissa OMANI
- 29/11/2008..... Thomas MOUTIN
- 30/11/2008..... Nina JOTREAU
- ..... Stella BALDUCCI-ARNONE
- 03/12/2008 ..... Gyl-Reney KANON
- 04/12/2008..... Jonah MAURO-VEILLEUX
- 05/12/2008..... Julie SOURD-ALCOLEI
- 06/12/2008..... Benjamin TOULZE

**MARIAGES**

- 20/12/2008..... Simon ROGER
- ..... et Chakra ALOUANE

- 20/12/2008 ..... Florian AUSTRUY
- ..... et Barbara GUILBERT

**DÉCÈS**

- 27/11/2008..... Romolo GUGLIELMETTI
- 28/11/2008 ..... Thérèse POUGET née LAFFONT
- 03/12/2008..... Angelo NOGARA
- 08/12/2008 ..... Primo MORINO
- ..... Luigi SALVADOR
- 12/12/2008 ..... Françoise ARAUNA née OUDIN

**PHARMACIES  
DE GARDE :  
04 76 63 42 55**

**► Petites annonces**

- Vds canapé 2 places + fauteuil TB état. Prix neuf 400 €, vendu 90 €. Tél : 06 88 96 12 51
- Vds à Varcès grange 100 m<sup>2</sup> pierres apparentes, habitation possible, pas de terrain, 90 000 €. Tél : 06 60 07 77 08

**BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE**

Pour voir votre petite annonce publiée, vous devez habiter Sassenage et être un particulier. Joindre un justificatif de domicile à l'annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...). Annonce : 100 caractères maximum, espaces compris. A défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, l'annonce ne sera pas prise en compte. Cocher la rubrique :

- Véhicules     Immobilier     Emploi     Divers

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ecrire en lettres majuscules (une lettre par case) et rédiger lisiblement le numéro de téléphone. Retourner le texte (coupon ou papier libre) avant le 10 du mois précédant la parution, à Service Communication - Rubrique Petites annonces - Hôtel de ville - 1 place de la Libération - 38360 Sassenage.

**Petite enfance :  
équipement multi-accueil  
et Relais assistantes maternelles**

3 rue des Blondes  
Multi-accueil : du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h  
Tél : 04 76 53 83 36  
Ram : 04 76 53 32 90

**Halte-garderie**

3, rue de la République  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h.  
Tél. : 04 76 26 49 23

**CCAS/ludothèque**

1, avenue de Valence  
Tél. : 0 810 038 360

**Service jeunesse**

3 rue de la République  
Tél : 04 76 26 45 84  
PIJ, tél. : 04 76 26 18 87  
Mél : pij@sassenage.fr

**Permanences pratiques**

• **Avocat et notaire**, chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h à 15h30 en mairie sur rdv au 0 810 038 360

• **Médiateur-conciliateur** chaque mercredi matin, 9h-11h sans rdv (0 810 038 360)

• **Informatrice juridique et sociale** chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, 17h-19h au CCAS sur rendez-vous au 0 810 038 360

**Horaires Déchetterie**

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, et samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Fermée dimanche et jours fériés  
0 800 500 027

**Numéros d'urgence**

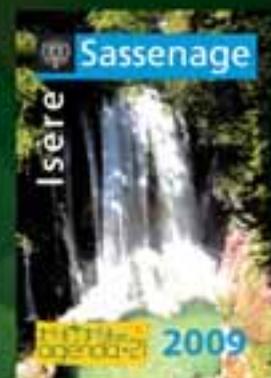
- Urgences médicales 24h/24,
- Centre anti-poisons : composer le 15
- SOS Médecins : 04 38 70 17 01
- Gendarmerie : 04 76 27 42 17
- Pompiers : composer le 18
- Régie dauphinoise d'assainissement : 04 76 98 24 27
- Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 333 338
- Gaz dépannage : 04 76 49 50 51

**Numéros utiles**

- Assistantes sociales : 04 76 26 36 18
- Médiathèque : 04 76 85 95 55
- Piscine municipale : 04 76 27 49 83
- École de musique : 04 76 26 63 24
- Centre associatif St-Exupéry : 04 76 26 50 99
- Cyber espace : 04 76 27 85 43
- Centre Evasion : 04 76 26 37 68
- Office de tourisme : 04 76 53 17 17
- ANPE : 04 76 26 59 63
- Assedic : 04 76 60 36 70 ou 0 811 01 01 38
- Maison intercommunale pour l'emploi : 04 76 53 34 10
- Mission locale : 04 76 53 34 10
- Cellule emploi, Sassenage : 04 76 26 72 71
- Garde d'enfants - Dépann'Familles : 04 76 46 87 27
- Réservation Ami'bus : 04 76 91 56 45
- Urgence animaux 24h/24 : 06 61 84 09 93
- Taxi Sassenage : 04 76 53 17 20
- Ordures ménagères, service collecte du groupement Nord Ouest : 04 76 12 29 35

# Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne année

# 2009



et vous invitent à envoyer vos vœux  
avec le timbre à l'effigie de Sassenage,  
à décoller de la carte de vœux.

Des planches de trente timbres seront également en vente  
à partir du 5 janvier, en mairie, 3<sup>ème</sup> étage.

► Spectacle ► Musique ► Fête ► Culture ► Marché ► Sport ► Divers

Jusqu'au 15 avril

► **Concours de nouvelles**

Thème : Au château des Blondes  
Réservé aux Sassenageois de plus de 16 ans  
Organisé par l'Atelier d'écriture de la Vallière  
Rens. : 04 76 26 66 93 ou 06 82 09 39 96 (détail en page 19)

Mardi 6 janvier

► **Atelier jeux**

Espace familles de 14h15 à 16h15

Vendredi 9 janvier

► **Vœux de la municipalité à la population**

Gymnase des Pies à 19h

Dimanche 11 janvier

► **Salon national de la fête des rois et des muselets**

Gymnase des Pies de 9h à 18h

Mardi 13 janvier

► **Atelier créatif**

(couture, collage de serviettes ou modelage)  
Espace familles de 14h15 à 16h15

Mercredi 14 janvier

► **Vœux du maire aux acteurs économiques**

Espace Henriette Gröll à 19h30

Mercredi 14 janvier

► **L'Heure du conte**

« Contes rigolos sur les animaux »  
Médiathèque l'Ellipse à 16h30 pour les 4-6 ans

Vendredis 16 et 23 janvier

► **Séances de remise à niveau du Code de la route**

pour les personnes ayant plus de 20 ans de permis de conduire  
Organisées par l'Espace familles et l'association Agiroute  
Espace familles de 9h à 12h  
Renseignements et inscriptions : 04 76 26 34 90

Samedi 17 janvier

► **Nuit du folk**

Par l'association Rigodons & Traditions  
Gymnase des Pies de 21h à 3h (détail en page 18)

Samedi 17 janvier

► **Virginie Hocq**

« C'est tout fini ! »  
Théâtre en Rond à 20h30

Mardi 20 janvier

► **Atelier créatif**

(couture, collage de serviettes

ou modelage)

Espace familles de 14h15 à 16h15

Mercredi 21 janvier

► **L'Heure du conte**

Avec les RaTs ConTeurs de la Cité  
Médiathèque l'Ellipse à 14h (détail en page 16)

Judi 22 janvier

► **« Pains d'ici et d'ailleurs »**

Petit déjeuner gourmand  
Espace familles à 8h45  
Gratuit, sur inscription : 04 76 26 34 90 (détail en page 17)

Vendredi 23 janvier

► **Venera Battiato**

« L'ultima Bumma »  
Théâtre en Rond à 20h30  
Renseignements et réservations : 04 76 27 85 30

Samedi 24 janvier

► **Rencontre-dédicace**

« Enseigner et pratiquer le chant » de Marie-Martine Villemin-Marc professeur de chant à l'école de musique A. Gaillard  
Médiathèque l'Ellipse à partir

de 10h (détail en page 3)

Samedi 30 janvier

► **Cours d'œnologie et de cuisine**

Suivi d'un repas  
Tarif : 52 euros/personne  
Château de Sassenage à 18h30  
Réservations : 04 38 02 12 04

Vendredi 30

et samedi 31 janvier

► **Match d'impro**

**France / Italie**  
Théâtre en Rond à 20h30  
Renseignements et réservations : 04 76 27 85 30

Mardi 3 février

► **Atelier jeux**

Espace familles de 14h15 à 16h15

Mercredi 4 février

► **L'Heure du conte**

« Contes des pourquoi et des comment »  
Médiathèque l'Ellipse à 15h30 à partir de 7 ans

Vendredi 6 février

► **Romanes'k**

Théâtre en Rond à 20h30  
Réservations : 04 76 27 85 30

COMPLET  
LE 31